

<https://www.artois-mobilites.fr/le-smt-a-la-main-verte/>

LE SMT A LA MAIN VERTE

Durant le projet Bulles, le SMT a réalisé des plantations pour compenser la coupe d'arbres situés sur les abords immédiats des tracés ou s'est acquitté de diverses taxes.

La prise en compte de l'environnement avait été intégrée très tôt dans le projet. Le but était clair : qu'il soit le moins impactant possible pour l'environnement. Cette intégration avait, tout d'abord, pour but d'éviter les impacts, puis de les réduire, et en dernier lieu, de compenser d'éventuels impacts résiduels, si les deux étapes précédentes n'avaient pas permis de les supprimer.

Le SMT a donc rempli ses obligations mais le président du SMT AG a souhaité aller bien au-delà avec des plantations plus que conséquentes. On appelle cela de la surcompensation.

Cette surcompensation, dans la droite ligne du verdissement engagé de la mobilité sur le territoire, va concerner plusieurs communes mais à des degrés divers.

DE QUELQUES CENTAINES DE PLANTATIONS À PLUSIEURS MILLIERS D'ARBRES.

Le programme de surcompensation a débuté en 2020 [lire la suite](#)

